

Sécurité routière : l'influence positive du covoiturage

Avoir des passagers à bord de sa voiture responsabilise le conducteur et sécurise le trajet, révèle l'étude TNS Sofres réalisée dans dix pays pour BlaBlaCar et la MAIF sur le covoiturage et la sécurité routière - la première du genre.

On savait le covoiturage économique et convivial. On découvre aujourd'hui qu'il est également sécurisant. C'est ce que révèle l'étude TNS Sofres réalisée pour BlaBlaCar, le leader mondial du covoiturage longue distance, et la MAIF, assureur militant engagée pour une société collaborative.

Premier enseignement de l'enquête : avoir des passagers à bord influence positivement le comportement des conducteurs

D'une part, les automobilistes se sentent davantage responsabilisés avec des passagers.

La majorité des conducteurs français (70%) estiment ainsi que le covoiturage les encourage à respecter plus scrupuleusement le code de la route - pour les membres de BlaBlaCar, ce chiffre est de 80%.

Si l'on s'intéresse à l'ensemble des conducteurs français, la présence de passagers à bord a aussi un impact positif sur leur comportement au volant:

- 59% déclarent que la présence des passagers les incite à prendre des pauses plus régulièrement sur des trajets longues distances
- 59% affirment respecter davantage les limitations de vitesse lorsqu'ils ont des passagers à bord
- Et 56% indiquent qu'ils s'énervent moins en volant en présence de passagers

D'autre part, la présence de passagers à bord permet de maintenir la concentration du conducteur.

79% des conducteurs français membres de BlaBlaCar déclarent que le covoiturage les aide à rester pleinement éveillés. Pour rappel, la somnolence est la première cause d'accident sur autoroute. Les échanges dans la voiture pendant un trajet en covoiturage permettent ainsi d'éviter l'endormissement au volant des conducteurs.

Deuxième enseignement : Les membres de BlaBlaCar sont de meilleurs conducteurs que la moyenne

Autre grande instruction de l'étude TNS Sofres: il y a une différence très nette entre le comportement des automobilistes en général et celui des conducteurs membres de BlaBlaCar.

Seuls 45% des conducteurs français font preuve d'un comportement de conduite exemplaire (pas ou très peu de comportements à risque ou d'infractions au code de la route). Ce chiffre grimpe à **74%** parmi les conducteurs membres de BlaBlaCar !

Deux raisons expliquent ce phénomène :

1. Grâce à l'influence de leurs passagers à bord, les membres de BlaBlaCar ont **acquis durablement de bonnes habitudes au volant.**

Par exemple, l'étude montre que, par rapport à la moyenne nationale, les conducteurs membres de BlaBlaCar maîtrisent deux fois plus leur énervement au volant (+ 105%) et vérifient davantage la pression de leurs pneus (+ 47%).

2. Le système d'avis sur BlaBlaCar entre conducteur et passagers responsabilise encore plus les conducteurs.

83% des conducteurs de BlaBlaCar portent ainsi une grande attention aux évaluations laissés par leurs passagers après le trajet. La majorité d'entre eux estime que cette notation les incite à avoir un comportement plus responsable au volant.

A la vue de ces résultats, Frédéric Mazzella, Président et Fondateur de BlaBlaCar déclare : *“Le covoiturage avec un système d'évaluation comme celui de BlaBlaCar est doublement vertueux car il empêche l'endormissement au volant et agit comme un garde fou en faveur du respect du code de la route. Le covoiturage s'apparente donc à un nouveau grand levier comportemental pour réduire les risques sur la route dans les années à venir.”*

« Depuis 10 ans, nous incitons nos sociétaires à pratiquer le covoiturage », précise Thomas Ollivier, responsable économie collaborative de la MAIF. « Outre l'impact environnemental et l'adéquation de notre contrat d'assurance auto à cette pratique, nous avons l'intime conviction qu'elle générerait un comportement plus responsable des conducteurs. Les résultats de l'étude viennent le confirmer. Nous ne pouvons que nous en réjouir ! Dans le même esprit, nous encourageons la pratique de l'auto partage. En effet, nous pensons que l'utilisateur est toujours plus responsable lorsqu'il s'agit d'un bien prêté. Plus généralement, la MAIF s'engage aujourd'hui pour une société collaborative plus juste et plus responsable, fondée sur le partage et la confiance, valeurs fondatrices de la Mutuelle. »

Part des conducteurs dont les réponses montrent un comportement irréprochable sur au moins 7 indicateurs parmi les 9 indicateurs référentiels de comportements à risque et infractionnistes mesurés dans l'étude.

Méthodologie de l'enquête :

Enquête réalisée du 26 novembre au 16 décembre 2014 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 automobilistes non membres de BlaBlaCar et du 2 décembre 2014 au 27 janvier 2015 auprès d'un échantillon de 500 membres de BlaBlaCar. Les données ont été recueillies par un questionnaire en ligne d'une durée moyenne de 10 minutes, au moyen d'un questionnaire CAWI sur l'accès panel online de TNS Kantar. Etude réalisée dans 10 pays : France, UK, Espagne, Portugal, Pays-Bas, Italie, Allemagne, Pologne, Russie,

A propos de BlaBlaCar :

BlaBlaCar rassemble la plus large communauté de covoiturage longue distance au monde. La startup française, fondée en 2006, met en relation des conducteurs

voyageant avec des places libres et des passagers souhaitant faire le même trajet. Les coûts du trajet (péage et essence notamment) sont partagés entre les covoitureurs. Le nom « BlaBlaCar » vient du fait que les covoitureurs choisissent s'ils sont plutôt « Bla », « BlaBla » ou « BlaBlaBla » en voiture selon leur degré de bavardage !

Quelques chiffres clés :

- Une présence dans 18 pays (France, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Portugal, Benelux, Allemagne, Pologne, Ukraine, Russie, Turquie, Inde, Croatie, Serbie, Hongrie et Roumanie)*
- Une application téléchargée + de 5 millions de fois*
- 260 collaborateurs... tous covoitureurs !*

A propos de la MAIF :

4ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2013, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros. Du mutualisme à l'économie collaborative, la filiation est directe. Les valeurs sont communes. C'est pourquoi la MAIF s'implique pleinement dans la nouvelle économie du partage, accompagnant une profonde mutation sociétale.